



## **AESH : Toutes et tous en grève et en manifestation en direction du Ministère mardi 3 octobre**

**Rdv : 14h30 square Boucicaut (métro Sèvres-Babylone) derrière la banderole intersyndicale « AESH 94 en grève » pour exiger :**

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie d'un salaire équivalent à un temps complet pour 24 heures d'accompagnement d'élève(s) en situation de handicap ;
- l'abandon immédiat des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ; il est urgent de stopper cette machine qui broie la santé des AESH et piétine les besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

### **Des mesures salariales qui maintiennent les AESH sous le seuil de pauvreté**

Le gouvernement a publié, durant l'été, plusieurs décrets relatifs aux accompagnant.es d'élèves en situation de handicap. Ces décrets n'apportent aucune amélioration à la situation actuelle des AESH, et les maintiennent dans l'extrême précarité !

- **Une nouvelle grille indiciaire**, dans laquelle le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière » ;
- **Une indemnité de fonction**, proratisée selon la quotité de travail, d'à peine une soixantaine d'euros par mois pour les AESH à 62% ;
- **Un accès au CDI au bout de trois ans**, qui ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité.

### **Des conditions de travail encore plus dégradées : fiches RSST, burn-out, on n'en peut plus !**

Dans le Val-de-Marne, les conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail des AESH, sont de plus en plus catastrophiques : **affectations changeantes, emploi du temps éclaté avec augmentation du nombre d'élèves à accompagner avec des situations de handicap très variées et parfois complexes, accompagnement simultané de plus en plus d'élèves regroupé.es dans une même classe, ...** . Ainsi, des AESH se retrouvent à accompagner jusqu'à sept élèves par semaine, parfois pendant seulement 1h30 ! Ce « saupoudrage » de l'accompagnement des élèves conduit les AESH à perdre le sens de leurs missions.

Lors du groupe de travail ASH convoqué par la Direction académique lundi 18 septembre, le Directeur académique adjoint annonçait 2150 AESH pour 7909 élèves inscrit.es dans les établissements publics du département et bénéficiant d'une notification, précisant que le taux de couverture était proche de 75% !

**C'est tout l'intérêt des PIAL : faire de l'affichage sur une supposée augmentation du nombre d'élèves suivi.es en réduisant le temps apporté à chacun.e, au détriment des élèves eux-mêmes, des conditions de travail des AESH et des enseignant.es !!**

## **2 métiers en 1 : AED + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative)**

S'ajoute à cela, depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le Ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

**Pour la satisfaction des revendications des AESH, les organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, SNFOLC, FSU-SNUipp, SNES-FSU, SUD Education et CGT' Educ'action appellent tous les personnels AESH et les personnels en général à se mettre massivement en grève le 3 octobre et à manifester devant le ministère (nous invitons les parents à être aux côtés des AESH), pour exiger :**

- **la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- **l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;**
- **la garantie d'un salaire équivalent à un temps complet d'accompagnement d'élèves de 24 heures ;**
- **l'abandon immédiat des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;**
- **l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.**

Une audience au ministère a été demandée.

Les AESH en grève pourront solliciter la solidarité de la caisse de grève intersyndicale des AESH (formulaire en PJ).

**Rappel :** *les AESH ne sont pas tenu.es d'envoyer une déclaration d'intention de grève.*

**Elles invitent d'ores-et-déjà les AESH du 94, du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, à participer massivement à une RIS intersyndicale jeudi 12 octobre à 9h15 à la Maison des syndicats de Créteil.** Nous prenons la mesure de la dégradation extrême de leur situation financière, leurs conditions de travail et de formation : nous en discuterons et prendrons ensemble les décisions permettant d'organiser la mobilisation des AESH sur nos revendications.